

Mise à jour 10 septembre 2020 – 17h00



**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE DEUX-MONTAGNES**

AVIS PUBLIC est donné par la présente que **vendredi le onzième (11^e) jour du mois de septembre 2020 à 10 h** en la salle des délibérations de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES, au Carrefour institutionnel régional de Saint-Eustache, 1, place de la Gare, à Saint-Eustache, les immeubles suivants seront vendus sans aucune garantie à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales, scolaires, intérêts et frais, plus les frais subséquemment encourus (à être déterminés), à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant 10 h vendredi le 11 septembre, à la soussignée, au 1, place de la Gare, bureau 301, à Saint-Eustache.

Sous réserve des dispositions du Code Municipal relatives à l'achat de tels immeubles par la municipalité, l'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de son adjudication par chèque certifié ou argent comptant.

De plus, la personne qui se portera adjudicataire devra produire les documents suivants :

Dans le cas d'une personne physique :

- Un document attestant de la date de naissance.

Dans le cas d'une personne morale :

- Résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

OKA

**LOTS 5 701 416
5 701 417**

Propriétaire inscrit:	Peter Erdos	Matricule : 5240-42-4143
Titre publié:	Vente 54 176	Taxes scolaires : 101.22 \$
Taxes municipales :	799.21 \$	
Frais à déterminer		

Désignations:

Deux immeubles situés en la municipalité d'Oka, connus et désignés comme étant les lots numéros CINQ MILLIONS SEPT CENT UN MILLE QUATRE CENT SEIZE (5 701 416) et CINQ MILLIONS SEPT CENT UN MILLE QUATRE CENT DIX-SEPT (5 701 417) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

LOT 5 701 419

Propriétaire inscrit: Karol Styrzula
Titre publié: Vente 75 211 Matricule : 5240-68-2200
Taxes municipales : 161.13 \$ Taxes scolaires : 16.92 \$
Frais à déterminer

Désignation:

Un immeuble situé en la municipalité d'Oka, connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SEPT CENT UN MILLE QUATRE CENT DIX-NEUF (5 701 419) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

LOT 5 701 420

Propriétaire inscrit: Françoise Lefrançois
Titre publié: Vente 263 985 Matricule : 5240-68-2820
Taxes municipales : 187.72 \$ Taxes scolaires : 19.99 \$
Frais à déterminer

Désignation:

Un immeuble situé en la municipalité d'Oka, connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SEPT CENT UN MILLE QUATRE CENT VINGT (5 701 420) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

LOT 5 701 421

Propriétaire inscrit: Hélène Lagarde
Titres publiés: Vente 153 805 Matricule : 5240-68-4339
Déclaration de transmission 377 063
Taxes municipales : 26.58 \$ Taxes scolaires : 3.07 \$
Frais à déterminer

Désignation:

Un immeuble situé en la municipalité d'Oka, connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SEPT CENT UN MILLE QUATRE CENT VINGT ET UN (5 701 421) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

LOT 5 701 410

Propriétaire inscrit: Victor Lalonde
Titre publié: Vente 58 355 Matricule : 5439-94-5140
Taxes municipales : 80.66 \$ Taxes scolaires : 7.40 \$
Frais à déterminer

Désignation:

Un immeuble situé en la municipalité d'Oka, connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SEPT CENT UN MILLE QUATRE CENT DIX (5 701 410) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

Pointe-Calumet

LOT 2 127 084

Propriétaire inscrit: Kim Archambault
Titre publié: Vente 17 669 613
Taxes municipales : 4 397.53 \$
Frais à déterminer

Matricule : 6839-29-7018
Taxes scolaires : 384.44 \$

Désignation:

Un immeuble situé en la municipalité de Pointe-Calumet, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS CENT VINGT-SEPT MILLE QUATRE-VINGT-QUATRE (2 127 084) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

LOT 2 127 854

Propriétaire inscrit: Antoine Villeneuve
Titre publié: Vente 22 770 048
Taxes municipales : 7 608.32 \$
Frais à déterminer

Matricule : 6840-96-4375
Taxes scolaires : 372.29 \$

Désignation:

Un immeuble situé en la municipalité de Pointe-Calumet, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS CENT VINGT-SEPT MILLE HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE (2 127 854) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

LOT 2 128 072

Propriétaire inscrit: Marco Dionne
Titre publié: Donation 21 032 544
Taxes municipales : 3.30 \$
Frais à déterminer

Matricule : 6941-25-0309
Taxes scolaires : 0 \$

Désignation:

Un immeuble situé en la municipalité de Pointe-Calumet, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS CENT VINGT-HUIT MILLE SOIXANTE-

DOUZE (2 128 072) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

FAIT à Saint-Eustache ce 20e jour du mois d'août deux mille vingt.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jean-Louis Blanchette